



AUREILHAN, le 4 mai 2023

Yannick BOUBÉE

Maire

Conseiller départemental

Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Mercredi 10 mai 2023 à 18h30,
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 mars 2023 ;
- 2) Ressources Humaines : création d'un poste d'attaché territorial à temps complet ;
- 3) Ressources Humaines : création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités ;
- 4) Signature d'une convention d'objectifs avec l'association « Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan » ;
- 5) Acquisition de la parcelle cadastrée AD n° 611 ;
- 6) Syndicat Départemental d'Energie : éradication de lampes à vapeur de mercure ;
- 7) Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.




Yannick BOUBÉE